

Les radios associatives ont demandé une aide financière au gouvernement de 16,5 millions d'euros par an pendant huit ans pour le passage au signal numérique.

# Les radios associatives veulent une aide pour passer au numérique

Le gouvernement doit mettre la main à la poche s'il souhaite préserver la diversité du paysage radiophonique... Tel est le message des radios associatives, qui demandent une aide de 16,5 millions d'euros par an pendant huit ans pour le passage de la FM vers le numérique.

Une demande intervenant alors que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) doit choisir fin mars les premières radios (158 dossiers sur 358 pour les stations associatives) qui devront passer au numérique dès la fin 2009 dans 19 villes françaises.

Cette technologie doit permettre d'augmenter l'offre de radios, leur

couverture géographique et d'associer des informations (vidéos, textes, photos) au flux audio.

Recevant déjà plus de 25 millions d'euros par an d'aides pour financer leurs installations analogiques, les quelque 600 stations associatives s'inquiètent de devoir financer des coûts de double diffusion pendant plusieurs années avant l'extinction du signal analogique.

« Nous demandons en plus la création d'un fonds spécial "numérique" doté de 16,5 millions d'euros pour permettre aux radios associatives d'accéder au numérique dès 2010. Ce fonds devrait être garanti jusqu'à l'extinction de l'analogique, que nous estimons à 2018 », ex-

plique Pierre Boucard, délégué nouvelles technologies au Syndicat national des radios libres (SNRL).

## Envolée des dépenses

Le gouvernement doit rendre au Parlement un rapport, avant le 1<sup>er</sup> juillet 2010, sur les modalités de passage au numérique des radios associatives. Mais certaines auront déjà entamé leur migration vers le numérique dès 2009 et, du coup, le ministère de la Culture négocie avec Bercy pour débloquer un budget. L'opérateur TDF estime que le coût de diffusion d'une radio numérique sur 19 villes coûte entre 300.000 et 400.000 euros par an auxquels s'ajoutent des coûts de

diffusion analogique 2,5 à 3 fois plus élevés.

Face à cette envolée des dépenses et à la production des contenus, les radios indépendantes – 93 dossiers déposés auprès du CSA – souhaitent elles aussi bénéficier d'une aide. « Nous représentons 150 radios dont les quatre cinquièmes sont des très petites entreprises qui n'ont pas les moyens de passer au numérique, souligne Philippe Gault, président du Syndicat interprofessionnel des radios et télévisions indépendantes (Sirti). Nous souhaitons être aidés même si nous sommes moins avancés sur ce sujet que les radios associatives. »

EMMANUEL PAQUETTE